

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°263 DU 13 FEVRIER 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

## AG de l'UFDG

# Fodé Ousssou Fofana tacle les politiques qui sont dans le gouvernement

P.3



Édito à vue d'Aigle

## Encore le spectre des manifestations de rue !

Après quelques mois de répit, le Front national pour la défense de la constitution (FNDC) annonce la reprise des manifestations de rue, avec tous les risques que cela comporte...P.2

GRUPE HADAFO MÉDIAS P.3



**Les ennuis judiciaires du journaliste Mohamed Mara**

RESPECT DES 24 MOIS PAR LE COLONEL DOUMBOUYA



**Lansana Kouyaté y croit fermement**

P.3

OUSMANE GAOUAL DIALLO, MINISTRE PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT



**«Le président de la Transition a rappelé qu'il ne passera pas un jour de plus après les 24 mois de la transition»**

P.4

Assassinat de M'Balia Camara

**Le PDG-RDA s'en souvient, 68 ans après**

P.2

Procès des événements du 28 septembre 2009

**Paul Mansa Guilavogui donne sa version**

P.8

Grand Conakry

**Le FNDC appelle à manifester ce jeudi**

P.10



## Édito à vue d'aigle



### Encore le spectre des manifestations de rue !

**A**près quelques mois de répit, le Front national pour la défense de la constitution (FNDC) annonce la reprise des manifestations de rue, avec tous les risques que cela comporte. L'année dernière, on le sait, le front anti-troisième mandat a été dissous par le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, pour son implication présumée dans les violences enregistrées lors des manifestations organisées dans certains quartiers du Grand Conakry, avec leur lot de morts et de destruction de biens publics et privés. Mais malgré sa dissolution, l'emprisonnement de certains de ses responsables, le FNDC n'entend pas baisser les bras face au CNRD, à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya. À travers un communiqué publié dans la presse et sur les réseaux sociaux, la Coordination Nationale dudit FNDC projette pour le jeudi 16 février 2023 une marche citoyenne pacifique dans le Grand Conakry pour protester contre la façon dont la

transition est conduite par le CNRD et son président.

Pour certains observateurs, tous les acteurs sociopolitiques se devraient de respecter la trêve de 2 ans décidée lors du dialogue inter-guinéen qui s'est tenu du 24 novembre au 20 décembre 2022. Les Guinéens de tous les bords politiques ont grand intérêt à ce que cette transition réussisse et qu'elle soit la dernière dans notre pays. Les populations du grand Conakry ont trop souffert des conséquences désastreuses des manifestations de rue qui se soldent souvent par des morts.

Le FNDC et ses soutiens feraient œuvre utile en revenant à de meilleurs sentiments pour renoncer à ces manifestations qui pourraient nous conduire vers un glissement du calendrier électoral. Le CNRD et le Gouvernement de transition, pour leur part, ne devraient pas se faire prier trop longtemps pour accéder à un certain nombre de revendications des coalitions politiques (ANAD-FNDC politique-FFP-RPG Arc-enciel et alliés) qui exigent entre autres des autorités de la transition, la libération des détenus (Dr Ibrahima Kassory Fofana, Dr Mohamed Diané, Amadou Damaro Camara, Dr Ibrahima Kourouma, Oyé Guilavogui, Oumar Sylla alias Foniké Menguè, Ibrahima Diallo, Mamadou Billo Bah) et l'ouverture d'un véritable dialogue avec les acteurs sociopolitiques représentatifs.

A rappeler qu'au lendemain de son avènement au pouvoir, l'actuel locataire du palais Mohammed V a promis à ses compatriotes et à la communauté internationale l'organisation d'élections libres et transparentes, de la base au sommet (communales, législatives, présidentielle). Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition ne sera candidat. Espérons qu'un terrain d'entente sera trouvé avant le 16 février, pour mettre notre pays à l'abri des troubles liés à des manifestations de rue.

Kèfina Diakité

## ASSASSINAT DE M'BALIA CAMARA Le PDG-RDA s'en souvient, 68 ans après

Le jeudi 09 février 2023, le PDG-RDA a commémoré l'assassinat de M'Baliala Camara, en organisant la lecture du Saint Coran aux Cases de la Bellevue.



**M**me Fatoumata Binta Tawel Camara, la présidente des femmes du PDG-RDA, à propos de cet événement, a déclaré: «On a commencé cela depuis en 1947. Le PDG a été créé en 1946 jusqu'en 1954 et M'Baliala a été éliminée en 1955 et que la lutte a continué jusqu'en 58 et nous avons eu notre indépendance. On n'a pas oublié M'baliala. Depuis la mort de M'baliala, la direction nationale a décidé de commémorer chaque année, chaque 09 février l'assassinat de M'baliala »

Quant à Oyé Beavogui, le secrétaire général par intérim du PDG-RDA, il a dit ceci : « Vous savez que le PDG a le sens de redevabilité vis à vis de ceux qui se sont sacrifiés pour l'accession de notre pays à la souveraineté nationale. Aujourd'hui marque les 68 ans de l'assassinat de M'baliala Camara. Pour nous, cela traduit à l'époque l'éveil des consciences des masses laborieuses des 60 ans d'abolition, l'humiliation de la part de l'impérialisme français. Cela traduit également la prise de conscience, l'émancipation du peuple sous le leadership de feu camarade Ahmed Sékou Touré du

PDG-RDA. [...] M'baliala Camara fait partie de ces icônes là qui ont accepté pour que nous puissions bénéficier de cette république, de cette liberté et de cette dignité. Et le PDG, dans sa tradition, n'oublie jamais ses combattants, le PDG n'oublie jamais ses martyrs, le PDG n'oublie jamais ses partisans. C'est pourquoi après 68 ans, même 1000 ans, nous continuerons de célébrer M'baliala ». Alseny Camara est petit-fils de la défunte M'baliala Camara. Il a aussi confié ce qui suit : « Avec la famille de camarade Sekou Touré, nous sommes liés par l'histoire et chaque 9 février elle organise une prière à la mémoire de notre grand-mère. Notre grand-mère est décédée dans une circonstance difficile pendant qu'elle était en état de famille, elle a perdu la vie dans la lutte révolutionnaire d'alors. Par ce geste, nous tirons un acte de reconnaissance que nous saluons »

Mamadou Saïdou

L'Aigle Infos



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2 Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

**Administrateur Général & Directeur de Publication**

Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité

Tél. +224 621935388 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

**Rédacteur en Chef Secrétaire Général de la Rédaction**

Ali Badara Condé

**Comité de Rédaction**

Ali Badara Condé, Sammuél M'Bemba, Samory Kéita, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Mamadou Saïdou Barry, Mohamed Lamine Camara

**Service Commercial, Marketing, Abonnement,**

**Annonces et Pub**

Mohamed Lamine Camara

654 75 56 50

**Imprimeur**

Arbaba Barry

628463493

**Imprimerie**

Le Scribe

**Distribution**

L'Aigle Infos/Maison du Livre

**Mise en page**

Mohamed Lamine Camara

**Édité par** : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

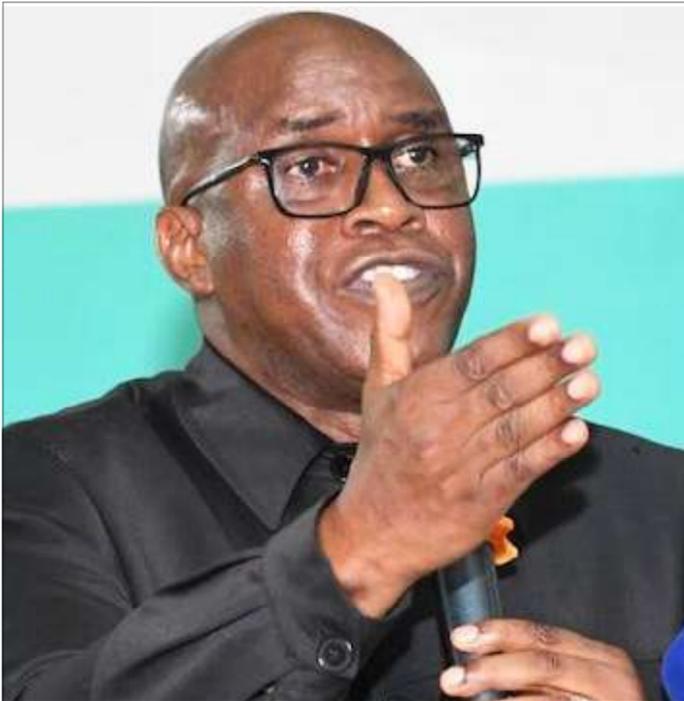
Lisez le journal  
numérique sur le site

**KéfinaFasso**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

AG DE L'UFDG

## Fodé Ousssou Fofana tacle les politiques qui sont dans le gouvernement



« Quand tu amènes un politicien et tu le mets ministre et tu dis que la transition c'est pour deux ans, il va créer toutes les conditions pour ne pas qu'il y ait la paix. Parce qu'il sait, lorsque la transition sera terminée, il aura déjà fini son travail, il n'aura plus rien, il ne peut plus revenir dans les partis politiques, il ne peut plus rien faire. Son souhait est que la transition continue koudaï. Le problème qu'on a, ce sont les politiques-là qui sont dans le gouvernement qui créent tout ce qu'il y a comme problème, parce qu'ils ne veulent pas qu'il y ait la paix », a fait savoir Dr Fodé Ousssou Fofana, vice-président de l'UFDG.

« Quelqu'un te donne du lait, il te donne à manger et tu te retournes contre lui (...). Deux ans après, qu'est-ce tu vas devenir ? Deux ans après, comment tu peux regarder tous ces militants qui se sont sacrifiés, qui t'ont honoré, qui t'ont élevé, qui ont fait de toi ce que tu veux. Tu te retournes contre eux, tu te retournes contre le président, tu te retournes contre notre parti. Après tu dis : Fodé Ousssou n'est pas mon ami. On parle de ma maladie, on dit que j'ai mal aux yeux, tu te mets à rire comme si c'est ta volonté qui compte (...). Si tu veux, tu peux rire. Tes rires expriment le manque d'humanisme que tu as, expriment la haine que tu as, expriment le dédain que

tu as pour des gens qui t'ont aidé, qui ont fait de toi ce que tu es. Il faut que ça s'arrête. Si ça ne s'arrête pas, nous avons donné des instructions fermes à nos communicants. À partir d'aujourd'hui, tu touches à une dent de l'UFDG, nous prenons la gueule. Et puis, ça suffit de tenir des propos désobligeants envers Cellou Dalein, continuer à le traiter comme si c'était votre ami, comme si c'était votre petit-frère, il faut que ça s'arrête. », a-t-il poursuivi.

Kèfina Diakité

GROUPE HADAFO MÉDIAS

## Les ennuis judiciaires du journaliste Mohamed Mara

Le jeudi 09 février, dans l'émission "Les GG" d'Espace FM, le chroniqueur Mohamed Mara est revenu sur les coulisses de la récente tournée effectuée par le Garde des Sceaux en Guinée forestière et en Haute Guinée. Une sortie qui n'aurait pas du tout plu au ministre Alphonse Charles Wright, lequel a aussitôt donné au parquet général de la cour d'appel de Conakry des injonctions aux fins de poursuites judiciaires contre lui pour des faits présumés de diffamation et d'injures.

Lors de la cérémonie d'ouverture du procès des événements tragiques du 28 septembre 2009 au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry, l'on a vu le journaliste Mohamed Mara du groupe Hadafo Médias se mettre à genoux pour tendre le micro au ministre de la Justice, Garde des Sceaux et des Droits de l'homme, Alphonse Charles Wright. L'image a fait le tour des réseaux sociaux et a donné lieu à des commentaires de toutes sortes dans le monde médiatique guinéen. Quelque temps plus tard, l'ancien procureur général près la Cour d'Appel de Conakry n'aurait pas tari d'éloges à l'endroit du chroniqueur des «GG», l'émission phare d'Espace. Mais aujourd'hui, ce n'est plus le grand amour entre les deux hommes. Le jeudi 09 février, dans ladite émission, Mohamed Mara est revenu sur les coulisses de la récente tournée effectuée par le Garde des Sceaux en Guinée forestière et en Haute Guinée. En plus du nombre jugé pléthorique de la délégation ministérielle, il se raconte que des magistrats des villes



visitées auraient été mis à contribution pour faire face aux frais d'hébergement et de nourriture du ministre et de sa suite. Une sortie qui, comme il fallait s'y attendre, n'aurait pas du tout plu au ministre Alphonse Charles Wright, lequel a aussitôt donné au parquet général de la cour d'appel de Conakry des injonctions aux fins de poursuites judiciaires contre le journaliste Mohamed Mara de la radio Espace fm pour des faits présumés de diffamation et d'injures. Et les choses n'ont pas tardé. À la suite de

ces injonctions de son chef hiérarchique, le procureur général près la Cour d'Appel de Conakry, Yamaoussa Conté, a adressé dans ce sens une correspondance au procureur de la République près le tribunal de première instance de Dixinn. Pour beaucoup d'observateurs, le ministre de la Justice devrait revenir à de meilleurs sentiments pour ne pas ternir davantage son image auprès d'une bonne frange de la population.

Kèfina Diakité

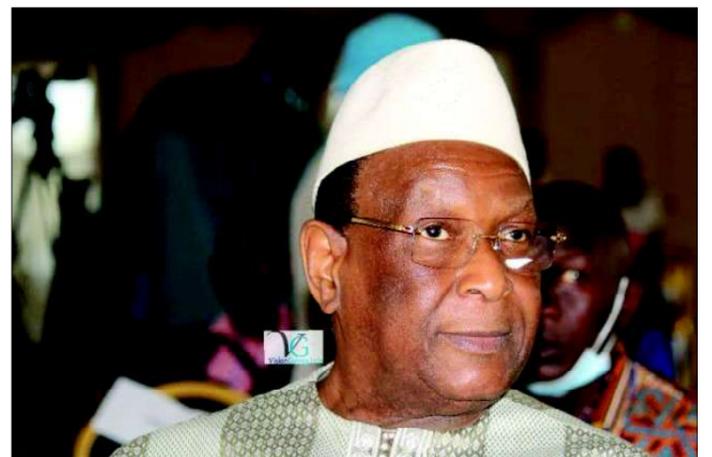
RESPECT DES 24 MOIS PAR LE COLONEL DOUMBOUYA

## Lansana Kouyaté y croit fermement

Le samedi 11 février 2023, le président du PEDN, Lansana Kouyaté, s'est confié à la presse pour dire ce qu'il pense de la dernière sortie du colonel Mamadi Doumbouya sur le respect des 24 mois de transition.

Il faut rappeler que c'est le jeudi 9 février, au sortir du conseil des ministres que le porte-parole du Gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, a rapporté les propos attribués au tombeur d'Alpha Condé selon lesquels il ne passera pas un jour de plus sur les 24 mois du chronogramme de la transition et que si tel sera le cas, c'est un autre qui ira le faire et non lui.

Pour le président du PEDN, Lansana Kouyaté, le colonel Mamadi Doumbouya est un homme qui fait preuve d'intégrité morale. « Il a répété ce qu'il avait déjà dit. Je crois que c'est une preuve de bon caractère. Et comme je le dis, le caractère précède toute grande fonction. Mettez un homme de caractère dans une fonction difficile et il est conscient des difficultés mais il mènera à bien. Mais celui qui ment, qui parle, qui dit le contraire de ce qu'il ne pense pas ou s'il fait le contraire de ce qu'il ne pense pas, je crois que cela n'aura pas un bon aboutissement. Je soutiens entièrement, je dis bien entièrement sa déclaration qu'il



ne fera pas un jour de plus que les 24 mois ». A noter que l'ancien Premier ministre de Lansana Conté a fait cette déclaration à la faveur lors d'un

entretien accordé à la presse après l'annulation de l'assemblée générale de son parti, le PEDN.

Kèfina Diakité

OUSMANE GAOUAL DIALLO, MINISTRE PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

## « Le président de la Transition a rappelé qu'il ne passera pas un jour de plus après les 24 mois de la transition »

Le jeudi 9 février 2023, le Ministre Porte-Parole du Gouvernement a animé un point de presse. Le Ministre Ousmane Gaoual Diallo était pour la circonstance accompagné du Ministre du Travail et de la Fonction Publique, Julien Yombouno.



**A** l'entame, le Ministre Porte-Parole du Gouvernement a informé les journalistes que dorénavant après chaque Conseil des Ministres, il va s'entretenir avec eux sur les sujets qui ont rythmé la

rencontre. La démarche vise à donner la primeur des informations fraîchement issues du Conseil des Ministres.

Pour le jeudi 9 février 2023, le Ministre Porte-Parole du Gouvernement a informé que le Président de la Transition, le Colonel Mamadi Doumbouya a présenté ses condoléances au peuple Turc suite au séisme survenu dans ce pays. Le Président de la Transition s'engage à se rallier derrière les bons actes de la communauté internationale en faveur de la Turquie.

Ensuite, le Président de la Transition a instruit le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, à mettre en œuvre le calendrier de la

Transition et de lui faire un compte rendu hebdomadaire.

En outre, le Président de la Transition a surtout fait savoir qu'un seul jour de plus ne sera augmenté sur les 24 mois de la Transition. « Le Président de la Transition a rappelé aujourd'hui qu'il ne passera pas un jour de plus à l'issue des 24 mois de la transition. Donc, que le Gouvernement se prépare à cela, qu'il a donné sa parole au peuple de Guinée et il ne reviendra pas là-dessus. C'est clair pour lui, s'il y a un jour de plus, c'est quelqu'un d'autre qui devra le conduire, pas lui. Il est clair sur cette question », a indiqué le Ministre Ousmane Gaoual Diallo.

De son côté, le Ministre du Travail et de la Fonction Publique a fait une mise au point sur le cas des documents biométriques qui alimentent tous les débats tant à Conakry qu'à l'intérieur du pays. Là-dessus, le Ministre Julien Yombouno reste droit dans ses bottes. Selon lui "les fonctionnaires se paniquent pour rien. Car la fin de l'échéance est fixée au 31 mars 2023". Déjà, ajoute-t-il, "le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) a mis tous les moyens pour la réalisation de ce recensement sans problème. Il rassure les fonctionnaires qu'il n'y a aucune raison de paniquer.

**Amadou M. Diallo**

## GESTION DE L'OGP

### Le dossier Paul Moussa Diawara ouvert à la CRIEF

Le mardi 07 février, les débats dans le procès en appel qui oppose le ministère public, l'agent judiciaire de l'Etat à l'ancien directeur général de l'Office Guinéen de Publicité (OGP), Paul Moussa Diawara, se sont ouverts, devant la chambre des appels de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief).

**E**n avril 2019, Paul Moussa Diawara a été condamné avec son ancien DAAF, Inza Bayo à 5 ans d'emprisonnement chacun et au paiement d'une amende de 50 millions de francs guinéens par le tribunal de première instance de Kaloum pour des faits «de détournement de deniers publics et complicité», dont le montant s'élève à 39 milliards de francs guinéens. L'ancien DG de l'OGP a recouvré la liberté en juin 2019 avant de saisir la Crief dans l'espoir d'obtenir purement et simplement

l'annulation de cette décision en instance. À la barre, il a déclaré qu'il n'est pas d'accord avec cette décision du tribunal de Kaloum. Car, selon lui, ce tribunal s'est basé sur le rapport de l'inspection générale d'Etat qu'il juge illégal. « Ce rapport de l'inspection générale d'Etat est illégal. On ne peut pas m'imposer ce rapport au regard des statuts de l'OGP. C'est une violation de droit. On m'accuse d'avoir détourné 39 milliards de francs guinéens. Même, durant les 4 ans passés à

la tête de l'OGP, on n'a pas fait 39 milliards de recettes. Dans ce cas comment je peux détourner 39 milliards de francs guinéens ? Le capital social de l'OGP était de 2 milliards de francs guinéens que l'Etat ne nous a jamais versés. L'OGP n'a pas de subvention, c'est nous mêmes qui payons nos travailleurs. Nous payons les impôts et taxes à l'Etat. Nous avons travaillé nuit et jour pour permettre à cette institution de tenir debout. Monsieur le président, j'ai eu la chance de quitter ce pays, mais j'ai dit que je ne vais jamais fuir mon pays avant de défendre mon honneur. Je suis un père de famille, je dois sauver mon honneur. Je suis là devant vous aujourd'hui monsieur le président pour défendre mon honneur », a fait observer l'ancien DG de l'OGP, Paul Moussa



Diawara. Les débats ont été renvoyés au 14 février prochain à la demande de la défense pour la

production de certaines pièces.

**Mamadou Saïdou**

**Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...]**

## RPG ARC-EN-CIEL

**Le respect des 24 mois s'invite à l'AG du parti**

**Le samedi 11 février, le RPG Arc-en-ciel a tenu son assemblée générale hebdomadaire à son siège national à Gbessia. Une occasion qui a été mise à profit par des cadres du parti pour se prononcer sur un certain nombre de sujets d'intérêt national.**



**R**épondant aux questions des journalistes, Marc Yombouno, ancien ministre du Commerce d'Alpha Condé, s'est prononcé sur

les propos attribués au colonel Mamadi Doumbouya, président de la transition, par rapport au respect des 24 mois de transition.

« Si nous prenons comme postulat que les 24 mois ont été acceptés par tous, issus de l'accord entre la CEDEAO et le gouvernement, je crois que

le respect de ça pour le retour à l'ordre constitutionnel est souhaitable. On ne demande pas plus. En tant que parti politique, nous, nous travaillons nuit et jour, s'il y a élection, à reconquérir le pouvoir par les urnes. C'est le leitmotiv du RPG Arc-en-ciel qui est un grand parti. Et même demain, dans les urnes, nous reprendrons le pouvoir », a fait savoir Marc Yombouno.

Et parlant du Front national pour la défense de la constitution (FNDC) qui a lancé un appel à une manifestation citoyenne pacifique pour le 16 février prochain dans le grand Conakry, pour réclamer entre autres la libération des prisonniers parmi

lesquels l'ancien Premier ministre Kassory Fofana et Cie, l'ex ministre du Commerce, Marc Yombouno, a justifié le silence observé sur le sujet lors de l'assemblée générale hebdomadaire du parti. « Eux-mêmes ont dit que c'est un mouvement citoyen. C'est pourquoi ça n'a pas fait de débat ici. Ça concerne les citoyens et citoyennes, nous nous sommes des partis politiques. Politiquement, c'est pas les mêmes structures donc ce n'était pas notre thématique du jour », a tenté de justifier l'ancien ministre du Commerce, Marc Yombouno.

**Mamadou Saïdou**

## MOHAMED LAMINE KAMISSOKO À L'AG DU RPG

**« L'essentiel c'est de faire en sorte que l'unité du parti soit préservée »**

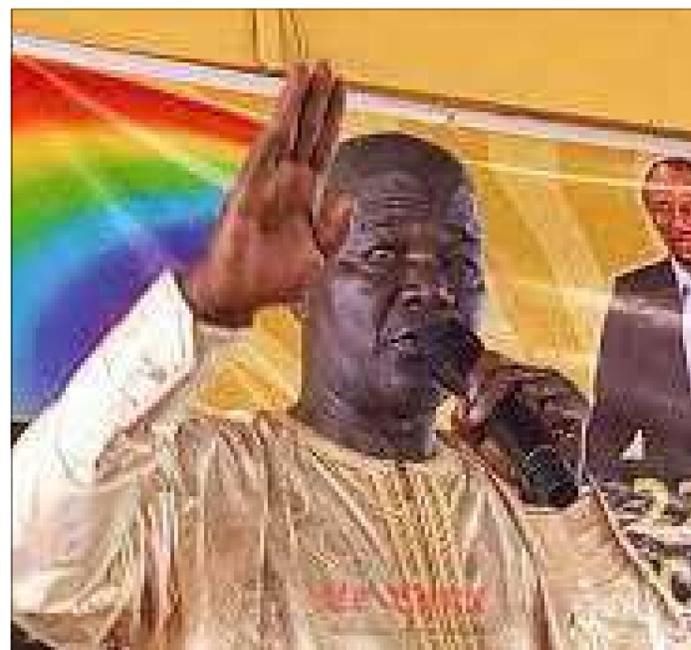
**Lors de l'assemblée générale du RPG Arc-en-ciel qui s'est tenue le samedi 11 février 2023, Mohamed Lamine Kamissoko, membre du bureau politique national du parti, a invité les cadres et militants à tout mettre en œuvre pour que l'unité du parti soit préservée.**

« C'est le RPG Arc-en-ciel du professeur Alpha Condé, président fondateur. C'est le RPG du président du conseil exécutif provisoire, Dr Kassory Fofana. Nous ne pouvons pas vous dire d'accepter d'entretenir la confusion autour d'un certain nombre de programmes. Le professeur Alpha Condé c'est Kassory. Les responsables et les militants du parti qui ont pensé à désigner le Dr Kassory se sont inspirés des actes patriotiques du professeur Alpha Condé pour désigner Kassory comme président provisoire. Le RPG, est-ce notre première fois d'être victime des abus du pouvoir? Depuis 1990, le RPG a subi de la part des

différents régimes militaires. Les gens ont été obligés de quitter leur pays pour aller en exil par les abus du pouvoir militaire. Aujourd'hui, nous sommes face aux mêmes réalités. Le professeur Alpha Condé est sorti de ce pays comme exilé politique. Mais nous les militants responsables nous sommes endurcis par la souffrance. Nous avons l'habitude de supporter les difficultés. Mais l'essentiel c'est de conserver le RPG. L'essentiel c'est de faire en sorte que l'unité du parti soit préservée.

Nous demandons aux militants s'il vous plaît, je suis partisan de Damaro, je suis partisan de Kalil, je suis partisan de Kassory, je suis partisan de

Zakaria ou de ceux-ci. Mais tous ceux que je cite là tournaient autour du noyau. Ce noyau c'est le professeur Alpha Condé. Le professeur Alpha Condé a des problèmes, faisons en sorte que tous ceux qui tournent autour de la périphérie reviennent supporter le professeur Alpha Condé, reviennent faire en sorte que le RPG ne tombe pas. On doit avoir pitié de nos militants. On doit cesser de divertir les militants du RPG. On a trop souffert », a déclaré l'ancien député. Et de poursuivre en ces termes : « Aujourd'hui, le Président est à l'extérieur. Ceux qui doivent se battre sont en prison, voilà les



difficultés du parti. Faites en sorte que tout le monde revienne. Parce que la transition, quelle que soit sa durée, ça finira par ce qu'on appelle les élections. Et je suis sûr que les candidats que vous allez présenter sont les candidats gagnants. Mais à quelque chose malheur est bon, parce que vous les militants à la base vous connaissez maintenant quels sont les responsables du RPG et quels sont les profiteurs au sein du RPG, vous connaissez la différence entre les gens. Le moment venu, vous saurez quel type de responsabilité vous allez prendre. Mais

levons-nous, battons-nous pour préserver et pérenniser le RPG. N'écoutez pas les gens qui mettent les esprits de diversion, des esprits de division pour opposer la jeunesse à la vieillesse. Depuis que Dieu a créé l'humanité, les deux grandeurs sociales évoluent ensemble. La relation est interdépendante. Tu ne peux pas couper une structure sociale des pans qui ont géré cette structure sociale pendant des temps. »

**Kéfina Diakité**

## COMMUNE DE MATOTO

**Un incendie fait des ravages au marché de Enta**

**Un violent incendie s'est déclaré le jeudi 09 février au marché de Enta, dans la commune de Matoto, aux environs de 2 heures. Les sapeurs-pompiers et les forces de sécurité (gendarmes et policiers) ont été déployées pour maîtriser le feu, sécuriser le marché en dissuadant les éventuels pillards et autres loubars qui, dans des situations pareilles, se livrent à leur sale besogne, au grand dam des victimes.**



**P**our rappel, c'est le troisième cas d'incendie enregistré dans ce grand centre de

négoce depuis 2017. Le maire de la commune de Matoto, Mamadouba Tos Camara, a confié à chaud

qu'une cinquantaine de boutiques ont été touchées par cet incendie qui tire son origine, dit-on, de la

défaillance d'un transformateur installé au beau milieu du marché. Cet incendie relance à nouveau le débat sur la sécurité des installations électriques dans les quartiers et au niveau des édifices publics. Les incendies deviennent de plus en plus fréquents aussi bien dans le Grand Conakry que dans les centres urbains de l'intérieur, faisant parfois des victimes et des dégâts matériels plus ou moins importants. Et dans la plupart des cas, c'est la Guinéenne d'électricité (EDG) qui est pointée du doigt par les victimes. Si ce n'est pas un court-circuit,

c'est un transformateur défaillant qui fait des dégâts dans les ménages. Toute chose qui devrait interpeller les autorités en charge de l'Energie. Espérons vivement que les cris du cœur des victimes de ces incendies tomberont dans des oreilles attentives afin que des dispositions idoines soient prises et qu'elles soient rétablies dans leurs droits. Pour beaucoup d'observateurs, EDG se doit donc de balayer devant sa porte pour mettre ses clients à l'abri des sinistres. L'Etat devrait vraiment venir en aide aux victimes après cet incendie ravageur.

**Kèfina Diakité**

## LIBÉRATION DES ENCOMBRANTS PHYSIQUES

**Des violences ont éclaté entre agents et citoyens dans la commune de Ratoma**

**Le vendredi 10 février 2023 a marqué le début d'une vaste opération de libération des encombrants physiques des artères publiques du grand Conakry, comme annoncé par les autorités de la transition. Ce processus qui vise à rendre la circulation fluide et à réduire les cas d'accidents, s'est déroulé dans un climat tendu dans la commune de Ratoma. Des échauffourées ont eu lieu entre des jeunes en colère contre la mesure et des agents de sécurité.**

A Ratoma, le ton a été donné par le maire. Alpha Oumar Sacko en compagnie d'une forte délégation composée des membres du ministère de l'Habitat et des Travaux publics est descendu sur le terrain pour appliquer la mesure. « Nous sommes aujourd'hui pour identifier les encombrants physiques qui sont sur la voie publique et faire le marquage. Nous avons commencé au rond-point d'Hamdallaye et nous allons le littoral. Nous allons faire cet axe là aujourd'hui, et demain ça va continuer on touchera à tout. Dans un premier temps, ce sont les artères principales du littoral et la route LePrince. Nous avons demandé aux chefs de quartiers, chacun en ce qui le concerne, de faire les marquages des encombrants physiques et

obstructions de la voie publique. Et puis nous passerons les enlever parce que si on dégage les artères principales sans les rues, on n'aura rien fait », a-t-il lancé.

Malgré cette ferme volonté des nouvelles autorités, certains citoyens de la ville de Conakry n'adhèrent pas à la mesure. Dans la matinée du 10 février 2023, ces jeunes en colère ont pris d'assaut les rues de la commune de Ratoma. Ces échauffourées sont parties du quartier Simbaya où des jeunes opposés à cette décision du CNRD ont exprimé leur ras-le-bol face aux agents des forces de l'ordre déployés pour sécuriser le processus à travers des jets de pierres contre gaz lacrymogènes. A Bambéto également, l'opération ne s'est passée comme prévue.



Ces mouvements ont continué jusqu'à atteindre le littoral. Au Centre émetteur de Kipé, les dégâts causés par les machines de la puissance publique ont provoqué la colère des jeunes. Ils trouvent peu le timing donné par les autorités avant l'exécution de la décision. « On est

venu trouver ce matin, deux pick-ups de gendarmes et policiers plus une machine en nous disant de déguerpir des lieux sans préavis. Nous, nous ne sommes que des commerçants. Dans les conditions normales, pour déguerpir quelqu'un il faut lui donner au minimum six mois de préavis. Mais vous

avez vu, ils viennent dégager tout ça » ; s'est insurgé Mamoudou Kaba.

Après l'étape de Conakry, cette mesure va s'élargir aux villes de l'intérieur du pays ; indique le communiqué des autorités.

**Samuel Demba. D**

## Me AMADOU DS BAH À PROPOS DE PAUL MANSA

« **C'est un accusé de très mauvaise foi** »

Après ses dix co-accusés, c'est au tour de Paul Mansa Guilavogui de se retrouver à la barre du tribunal criminel de Dixinn pour répondre des faits d'enlèvement, de séquestration et de détention de personnes qui lui sont reprochés. Le mardi 7 février, ses réponses ont fait réagir Me Amadou DS Bah, un des avocats de la partie civile.



« C'est assez surprenant de la part d'un accusé de réfuter même son procès-verbal. Or, comme il a si bien indiqué, c'est le juge Diawara qui l'a interrogé au fond, en qui, il a confiance mais, il refuse de reconnaître son procès-verbal. Nous, on a été assez surpris de sa part mais, on n'est pas découragé puisque dans tous les cas, le procès-verbal en fait foi jusqu'à inscription de faux. Il s'agit d'un juge assermenté et cela nous suffit. C'est un accusé de très mauvaise foi qui

cherche à travers des dénégations à se soustraire de sa responsabilité dans la torture de plusieurs Guinéens qui ont été raflés au stade et conduits au camp Makambo... Il y a le 28 septembre et les jours qui ont suivi. Les personnes qui ont été raflées au stade ont été torturées le même jour et les jours qui ont suivi. Ce n'est qu'une simple diversion quand il veut parler des événements du 3 décembre. Il n'est pas poursuivi à cette audience pour les événements du 3 décembre 2009. Il est poursuivi pour les tortures

commises par lui et ses amis du camp Makambo après les événements du 28 septembre 2009, c'est-à-dire les jours qui ont suivi. Lui, c'est le pire des accusés qui aient comparu à cette barre parce que, les autres au moins ont reconnu le contenu du procès-verbal qu'ils ont librement signé. Lui, il va jusqu'à nier le contenu d'un procès-verbal qu'il a signé. Donc, c'est un accusé de très mauvaise foi qui a été découvert à la barre mais, cela va très certainement contre lui », a confié Me Amadou DS Bah.

Mamadou Saïdou

## POURSUITES CONTRE MOHAMED MARA

## Le SPPG prend fait et cause pour le journaliste d'Espace TV

Dans une déclaration en date du 12 février, le syndicat des professionnels de la presse a pris fait et cause pour le journaliste Mohamed Mara du groupe Hadafo Médias qui est dans le viseur du ministre de la Justice, Alphonse Charles Wright.

« Au cours de sa réunion mensuelle tenue ce samedi 11 février 2023, le Bureau Exécutif national du SPPG a examiné les injonctions de poursuites judiciaires faites le 9 février courant par le ministre de la justice contre le camarade Mohamed MARA, journaliste au groupe HADAFO et membre fondateur de notre grande famille syndicale.

Après analyse, il est clairement établi que ces injonctions du ministre Charles Wright faites au procureur général près la cour d'appel de Conakry sont totalement illégales.

En effet, un ministre n'a ni le droit, ni le pouvoir d'actionner le procureur lorsqu'il s'estime visé par des faits d'injure ou de diffamation (article 128 alinéa 4 de la L02 sur la liberté de la presse en République de Guinée).

Autre manquement constaté dans la lettre d'injonctions de monsieur Wright, il a cité Lamine GUIRASSY comme représentant légal dans cette affaire alors qu'en matière de l'audiovisuel, c'est le directeur du médias qui est représentant légal en cas de délits commis par voie de presse, et Lamine GUIRASSY n'est pas le

directeur de la radio espace, encore moins du groupe HADAFO dans son ensemble. Il en est plutôt le PDG.

Dans cette autre aventure d'égaré juridique et judiciaire de « monsieur injonctions », le pire a été commis par le procureur général près la cour d'appel de Conakry. Ce dernier s'est non seulement plié à un ordre manifestement illégal en transmettant ces injonctions au procureur de la république près le tribunal de première instance de Mafanco, mais il s'est aussi référé maladroitement aux dispositions du code pénal alors que dans notre pays, s'il y a lieu de poursuivre un journaliste en pareilles circonstances, il doit être poursuivi sur la base de la L02 et non du code pénal.

Au regard de tous ces manquements graves à la procédure et vu la volonté du garde des sceaux de museler les journalistes indépendants du pays depuis l'affaire Lansana Camara en 2019, le Bureau Exécutif du syndicat des professionnels de la presse de Guinée a décidé ce qui suit:

1-Demander au camarade



Mohamed MARA de ne jamais répondre à une convocation qui lui serait adressée sur la base de ces injonctions à la fois illégales et provocatrices;

2-Au cas où le procureur du tribunal de Mafanco décidait d'exécuter ces instructions honteuses, d'appeler tous les professionnels de médias à une marche blanche qui ira de la place des martyrs au rond-point du port autonome de Conakry pour aboutir à la devanture du ministère de la

justice où nous irons protester contre les agissements liberticides de Charles Wright dont la carrière est malheureusement assombrie par ses multiples décisions illégales contre la liberté de la presse.

3-Au cas où le camarade Mohamed MARA portait plainte contre le ministre Charles pour abus de pouvoir, de nous constituer partie civile derrière son action judiciaire. Pour finir, nous rappelons à

monsieur le ministre qu'au nom de la transparence et du principe de redevabilité, il serait plus simple et moins coûteux pour lui de justifier les montants utilisés pour sa récente tournée à l'intérieur du pays que de gaspiller illégalement et inutilement son énergie en usant des moyens de l'État pour poursuivre désespérément un journaliste », a écrit le Bureau Exécutif National du SPPG.

Mamadou Saïdou

## PROCÈS DES ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE 2009

**Paul Mansa Guilavogui donne sa version**

Le procès des événements du 28 septembre 2009 se poursuit au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la Cour d'Appel de Kaloum. Pour la circonstance, un nouvel accusé a fait sa comparution à la barre, le mardi 09 février 2023. Il s'agit de Paul Mansa Guilavogui, dernier des onze prévenus pour le moment dans ce procès.



**A**djudant-chef au moment des faits, Paul Mansa Guilavogui a rejeté comme tous ses coaccusés, les faits pour lesquels il comparaît devant ce tribunal. D'ailleurs, il déclare à la barre qu'il était à Kankan où il servait au moment où ces

événements se produisaient à Conakry. Pour lui, l'obliger à parler du massacre perpétré au stade du septembre en 2009, ça serait le pousser à raconter des mensonges puisqu'il soutient qu'il est rentré à Conakry, le 02 octobre, pour des raisons médicales suite

à un accident qu'il a subi quatre jours après ce carnage.

Fidèle à sa ligne de défense, Paul Mansa déclare qu'il s'est retrouvé dans cette affaire non pas pour les événements du 28 septembre mais celui de la tentative d'assassinat contre le capitaine Dadis par son ancien aide de camp, le commandant Aboubacar Toumba Diakité. C'est depuis ce jour que sa souffrance a commencé, a-t-il regretté. Selon lui, tous ceux qui servaient au camp Koundara, actuel camp Makambo, étaient recherchés à mort par les militaires acquis à la cause du CNDD qui les accusaient d'être complices de Toumba pour avoir tiré sur l'ancien chef de la junte.

Pour tout ce qui est lié au massacre du 28 septembre, le prévenu n'a rien dit de concret même si le ministère public et la partie civile lui en veulent pour la non

assistance des personnes en danger. Ils l'accusent d'avoir exécuté des ordres de Beugré, ancien commandant du camp Koundara par rapport aux tortures que celui-ci infligeait aux manifestants arrêtés et déportés dans ce camp. Il confirme tout de même la souffrance dont subissaient des citoyens de ce côté, mais nie son implication dans ces ordres illégaux, dit-il. Paul Mansa dit d'ailleurs que son responsable ne l'associait pas à ses affaires parce qu'il lui désobéissait quand il s'agit d'exécuter un ordre contre à la loi.

Mais pourquoi Paul Mansa n'a pas dénoncé Beugré, pour ces actes inhumains qu'il infligeait à ses compatriotes ? Cette question lui a été plusieurs fois posée par l'ensemble des avocats.

Sous-officier et sentinelle au camp Makambo, Paul Mansa affirme qu'il était

dans l'impossibilité de le faire surtout avec le grade qu'il portait. « J'allais dénoncer ces comportements de Beugré à qui ? Personne ne l'osait, c'est moi Paul, adjudant-chef qui vais le dénoncer ? Je ne pouvais pas », a-t-il rétorqué.

Depuis sa comparution, Paul Mansa n'a pas chargé aucun de ses coaccusés. Les avocats de Toumba et Dadis sont très courtois avec lui dans les contre-interrogatoires. Le conseil de Paul Mansa se dit serein, et promet de démontrer l'innocence de son client au moment venu.

Paul Mansa Guilavogui a été interpellé avec six de ses collègues pendant les enquêtes et placé sous mandat de dépôt à la maison centrale depuis 2014. Il se demande pourquoi ceux-ci ont été libérés au lendemain de leur première audition. A suivre...

**Samuel Demba. D**

## MANIF DU 16 FÉVRIER

**Sékou Koundouno envoie un message au CNRD**

Le mercredi dernier, dans l'émission *Mirador de FIM FM*, Sékou Koundouno, depuis l'étranger, s'est prononcé sur les préparatifs de la manifestation annoncée pour le 16 février prochain.

« Les choses sont déjà bouclées, cette démonstration de force qui se passera dans le grand Conakry le 16 février 2023, serait du jamais-vu. Actuellement, au niveau des préparatifs d'ordre technique et opérationnel, nous avons adopté des stratégies en tirant des enseignements du passé. Les lettres d'information seront envoyées au niveau des collectivités et il revient désormais aux autorités de mettre les opérations pratiques et opérationnelles

pour nous accompagner, afin que nos libertés n'entravent pas celles des autres. Au cas contraire, le plan A B et C seront là. Mais ce qui reste clair, on ne laissera pas ce pays dans les mains d'un groupuscule d'individus sans aucune légitimité et légalité qui veulent faire de notre République une monarchie», a martelé Sékou Koundouno, responsable des stratégies et planification du FNDC dissous.

Et d'ajouter : « Nous

userons de tous les moyens qui sont à notre disposition afin de nous faire entendre, en imposant la rigueur, pour soit les ramener à la raison ou les faire partir. Nous prouverons à ce gouvernement méprisant, arrogant que ce pays ne leur appartient pas, et que tant que nous ne sommes pas à l'écoute des forces patriotiques que sont l'opposition politique et sociale, ce pays ne connaîtra pas le bonheur que nous recherchons tous». A propos de la dissolution du FNDC par le CNRD, Sékou Koundouno a indiqué que cette décision prise par les nouvelles autorités est non seulement illégale, inopportune, mais qui ne repose sur aucune légalité.



« La dissolution du FNDC ne fait l'objet d'aucun départ. Comment une entité comme le CNRD qui n'a reçu aucun agrément de personne et qui a essayé de faire un coup d'État par effraction peut prétendre

dissoudre une entité qui incarne l'affiliation du peuple de Guinée ? C'est du gros n'importe quoi et on ne se prête pas à ce jeu », a fait savoir Sékou Koundouno.

**Mamadou Saïdou**

Lisez le journal  
numérique sur le site

**KèfinaFasso**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

## CONSTRUCTION DE L'ÉCHANGEUR DE BAMBÉTO

**4 milliards GNF débloqués pour indemniser les impactés**

C'est le début d'une opération qui va forcément soulager les populations riveraines de l'échangeur de Bambéto. Quatre mois après le démarrage des travaux de construction de cet édifice public, les impactés par ce projet entrent en possession de leurs dus. Pour cette première phase de l'opération, une somme de près de quatre milliards de francs guinéens a été débloquée par les autorités. Elle doit être partagée à vingt-cinq victimes conformément aux valeurs des biens immobiliers et matériels touchés par ces travaux.

L'opération qui a débuté à la mairie de Ratoma, se passe dans un climat apaisé. Elle s'est déroulée devant les autorités communales, représentants du ministère des infrastructures et des travaux publics et le conseil de quartier de Bambéto.

« Les opérations se passent très bien avec toute la transparence. Le processus se passe par la remise des chèques aux personnes impactées qui vont elles-mêmes dans les banques pour faire le retrait de leurs montants. Le montant qui a été débloqué c'est à peu près quatre milliards. Mais après l'identification des personnes impactées, deux immeubles ont été épargnés, et cela a réduit drastiquement le montant total. Donc à date, ce ne sont pas ces quatre milliards qui seront payés



directement », a précisé Aboubacar Camara, le coordinateur du projet de construction de l'échangeur de Bambéto.

A moins terme, les indemnisés doivent faire leurs affaires surtout ceux qui occupent la transversale Kipé-Aéroport de libérer les lieux avant le jeudi 16 février 2023. La mairie de Ratoma

les invite au respect de la décision avant ce délai pour permettre d'accélérer les travaux.

« C'est un travail d'intérêt public. Nous demandons aux impactés après l'indemnisation, de chercher d'autres endroits pour faire leurs activités et de libérer totalement les lieux parce que c'est maintenant un

domaine public pour permettre réellement au chef de projet de mener le travail pour ne pas que les grosses pluies viennent nous trouver dans cette situation parce que l'hivernage à Conakry fait des grandes pluies. Donc nous demandons aux populations et impactés de favoriser que le projet voie

jour le plus rapidement que possible », a lancé Salam Sow, l'un des vice-maires de la Commune.

Cette première phase a identifié vingt-cinq (25) personnes. Ces victimes ont reçu des chèques équivalant à leurs biens impactés. Abdourahmane Barry, représentant d'une victime a confié ceci : « Nous tenons à remercier le gouvernement de la transition de nous avoir indemnisés. Et nous tenons à libérer les lieux le plus tôt que possible. Pour cela, j'invite mes collègues à faciliter les choses », s'est-il réjoui.

Des cas d'omission ont été mentionnés. La commission d'indemnisation des impactés de la construction de l'échangeur de Bambéto rassure qu'un processus d'identification est en cours pour régulariser la situation de ce second groupe.

Samuel Demba. D

## SPORTS

**Le ministre Bésa Diallo rencontre les membres statutaires de la Féguifoot**

Le vendredi 10 février 2023, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Lansana Bésa Diallo, a rencontré des membres statutaires de la Fédération Guinéenne de Football (Féguifoot). C'était au siège du COCAN pour siffler la fin de la récréation afin d'aller vers un texte pouvant permettre au football guinéen de sortir de la crise dans laquelle il est plongé actuellement.

« J'ai proposé aux membres statutaires de venir autour d'une table pour pouvoir dialoguer avec le Conor afin d'aller vers un texte dynamique qui va permettre au football guinéen de pouvoir sortir de cette crise et d'amener une nouvelle dynamique », a déclaré le ministre Lansana Bésa Diallo. Il fera comprendre qu'il est impératif que les acteurs sortent des guéguerres personnelles pour conjuguer le même verbe. Aussi a-t-il demandé aux membres statutaires de venir autour d'une table, discuter avec le Conor.

« Le Conor est là normalement jusqu'au 30 avril et d'ici là il faut qu'on mette tous les outils possibles pour sortir de

cette crise. Mais il faut une bonne volonté pour le faire. Je vous donne un exemple quand vous regardez le Sénégal qui a 300 000 footballeurs, alors qu'en Guinée nous avons 4 mille membres qui sont inscrits. Il y a plusieurs jeunes qui jouent dans les rues de Conakry. Nous avons environ 180 clubs en Guinée affiliés. Comparez au Sénégal qui est dans les 6 mille clubs. Ça veut dire que nous avons moins de footballeurs que le Sénégal. Alors pour éviter que le football guinéen ne soit suspendu, il faut dialoguer et se comprendre. C'est pourquoi il nous revient de prendre toutes nos responsabilités pour discuter avec tous les

acteurs pour aller dans une dynamique commune qui est celle de l'intérêt du pays », a-t-il déclaré.

Au nom des 47 membres statutaires, le secrétaire général du Club Industriel de Kamsar CIK, Oumar N'Diye, s'est confié à la presse en ces termes : « Le ministre a promis de mettre en place une commission pour pouvoir travailler et sortir des textes consensuels que nous allons envoyer à la FIFA et à la CAF pour validation. Donc, il s'est engagé pour ce côté arbitrage et nous membres statutaires en tout cas les 47, nous saluons cette proposition du ministre parce que notre souci aujourd'hui c'est comment sortir de cette normalisation.



Je ne vous apprends rien en vous disant qu'on a raison de s'inquiéter. Parce que pour un premier temps, avec un mandat de 7 mois pour 4 points, on était dans

l'obligation de prolonger de 9 à 10 mois. Et nous sommes à 2 mois de la fin du mandat. »

Mamadou Saïdou

## LE PRÉSIDENT GUINÉEN, LE COLONEL MAMADY DOUMBOUYA « **Je ne passerai pas un jour de plus sur les 24 mois du chronogramme de la transition...** »



**Le colonel Mamady Doumbouya ne veut pas s'éterniser au pouvoir. C'est la profession de foi qu'il fait et qu'il a fait savoir par le porte-parole du gouvernement guinéen. On verra bien dans quelques mois...**

**S**elon le compte-rendu d'une déclaration faite en Conseil des Ministres, le Colonel Mamady Doumbouya ne veut aucunement s'accrocher au pouvoir. Loin de là. Le chef de la transition prend date avec l'histoire en affirmant clairement vouloir partir dès la fin du

chronogramme fixé à 24 mois, soit deux ans. Face à Mamady Ousmane Gaoual Diallo, ministre et porte-parole du gouvernement l'assure.

« Je ne passerai pas un jour de plus sur les 24 mois du chronogramme de la transition. Si tel sera le cas, c'est un autre qui va le faire et non moi », a déclaré le président de la transition pendant le conseil des ministres en Guinée hier. Ses propos arrivent au moment où l'opposition pousse afin que le chronogramme de la transition soit accéléré pour ne pas dire raccourci. Le Colonel Mamadi Doumbouya proclame donc sa bonne foi.

Ce qui ne semble pas être suffisant aux yeux des membres du FNDC. Le 16 février, ce groupement de l'opposition appelle ses partisans à prendre la rue pour exiger plus de

démocratie et de liberté. Face à Mamady Doumbouya, cette opposition bande ses muscles, elle qui considère la Guinée comme un « cimetière » des libertés publiques. Comment cette manifestation prévue sera-t-elle accueillie par les forces de l'ordre ? C'est toute la question.

Le Colonel Mamady Doumbouya a pris le pouvoir le 5 septembre 2021 en renversant le régime du président Alpha Condé. En exil en Turquie, ce dernier continue de se considérer comme le président élu de la Guinée. Les autorités de la transition réclament son extradition en Guinée, en vain. Doumbouya voit d'un mauvais oeil le rapprochement stratégique qui se passe en Condé et Cellou Dalein Diallo.

[camerounactuel.com](http://camerounactuel.com)

### GRAND CONAKRY

## Le FNDC appelle à manifester ce jeudi

**A** travers un communiqué publié dans la presse le lundi 06 février 2023, le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), malgré sa dissolution par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et l'emprisonnement de certains de ses responsables, appelle à manifester le jeudi 16 février dans le Grand Conakry.

« La Coordination Nationale du FNDC, fidèle à ses principes, déterminée à sauvegarder les acquis démocratiques chèrement

acquis par le vaillant peuple de Guinée, mais surtout soucieuse de la réussite de la transition en cours, informe l'opinion nationale et internationale qu'elle organisera une manifestation citoyenne et pacifique le Jeudi 16 février 2023 dans le Grand Conakry conformément aux articles 20 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 21 du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques, 11 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, 34 et 8, alinéa 2 de la Charte de la transition Guinéenne.



Le FNDC lance un appel de sursaut national aux organisations de la société civile, syndicats, partis politiques, mouvements de femmes et jeunes, organisations socioprofessionnelles, associations d'artistes, étudiants et élèves, citoyens engagés, et les

invites à commencer dès cette déclaration, à se mobiliser et à mobiliser les populations pour imprimer un succès à la manifestation pacifique et citoyenne pour exiger la libération immédiate et sans condition des otages du CNRD, la satisfaction de nos revendications et le

retour rapide à l'ordre constitutionnel dans la paix et la quiétude sociale », indique le communiqué de la Coordination nationale du FNDC.

**Kèfina Diakité**

**Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...]**

## L'AMBASSADEUR DE FRANCE À NIAMEY À UN JOURNALISTE « Arrêtez de boire de l'eau à Niamey puisque'elle est européenne »

**Sylvain Itté, l'ambassadeur de la France auprès de la République du Niger ne fait pas dans la dentelle quand il s'agit de répondre aux internautes nigériens. Le diplomate qui n'est pas à son premier acte, a envoyé au diable un journaliste qui a commenté un de ses posts sur Twitter.**



La ferme recommandation du président Français Emmanuel Macron aux diplomates, d'être « plus réactifs » sur les réseaux sociaux, notamment en Afrique, se réalise déjà avec sa part de condescendance. Ce mercredi 08 Février, M.

Sylvain Itté, l'ambassadeur de la France auprès de la République du Niger l'a démontré de la « plus belle manière ».

En effet, mardi 7 février, « France Diplomatie » a publié sur sa page Twitter une visite de l'Union Européenne sur un chantier de construction de centrale solaire. Il s'agit d'un projet financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union Européenne qui permettra à la population de Gorou Banda, près de Niamey, d'avoir près de 30 MW d'électricité renouvelable. Un geste très louable, en effet, parce qu'il vient combler un vide laissé par les dirigeants qui sont censés le faire.

Pour mieux informer sur les réseaux sociaux de la réalisation, l'ambassadeur de la France auprès de la République du Niger a partagé la publication sur sa page Twitter. Et de commenter « Chacun son

modèle et ses partenaires. L'EUROPE est mobilisée dans le financement et la mise en œuvre de projets au NIGER qui bénéficient directement aux populations. Personne ne peut nier la réalité. Une centrale photovoltaïque qui alimentera des centaines de milliers de foyers. »

Si le partage peut passer inaperçu, le commentaire ne peut l'être, dans un contexte d'impopularité de la France en Afrique et de la volonté de la jeunesse d'avoir une relation bilatérale décomplexée avec l'ex-colonisateur. C'est ainsi qu'apparaît un commentaire sous le post du diplomate qui a de la peine à dompter ses doigts au clavier. « ... Pourtant nous préférons une coopération respectueuse de Souveraineté avec d'autres pays comme la Russie. » a écrit l'internaute qui se présente comme « Lanceur d'Alerte » et « Journaliste ».

Et comme une réponse du berger à la bergère, M. Sylvain Itté est revenu à la charge, et cette fois-ci, pour déverser tout son venin sur Twitter. « Souveraineté à quel sujet ? nous serions enchantés que la Russie épaulé les efforts de l'union européenne et annonce la construction d'une centrale électrique ou permette à la population nigérienne d'avoir de l'eau. Arrêtez de boire de l'eau à Niamey puisque'elle européenne. »

Cette sèche réponse n'est pas la première du genre du « diplomate activiste ». « Allez demander à tous les africains qui font la queue devant les consulats français pour obtenir un visa. Ils vous le diront sûrement. A moins qu'ils ne soient maso. Interrogez aussi les 8 millions d'africains qui vivent en France. Ils doivent bien y trouver un intérêt. » avait-il écrit en octobre dernier, en réponse à un internaute.

## Burkina, Mali et Guinée souhaitent la levée de leur suspension de la Cédéao et de l'UA

Le Burkina Faso, le Mali et la Guinée, trois pays dirigés par des militaires issus de coups d'Etat, ont souhaité jeudi la levée de leur suspension de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et de l'Union Africaine (UA).

Ces trois pays «ont convenu de mutualiser leurs efforts et d'entreprendre des initiatives communes pour la levée des mesures de suspension et autres restrictions» prises par la Cédéao et l'UA, indique une déclaration commune rédigée à l'issue d'une rencontre de leurs ministres des Affaires étrangères à Ouagadougou. Ils avaient été suspendus de ces deux organisations après les prises de pouvoir successives par des militaires en 2020, 2021 et 2022. Le Mali et la Guinée avaient en outre été soumis à d'autres sanctions, en partie levées depuis.

«Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité dans la bande sahélo-saharienne», les trois ministres «ont relevé la nécessité de conjuguer leurs efforts et ceux des pays de la

sous-région et de la région pour faire face à ce fléau», ajoute la déclaration, lue par la cheffe de la diplomatie burkinabè Olivia Rouamba. Mme Rouamba, le Malien Abdoulaye Diop et le Guinéen Morissanda Kouyaté, «appellent à une mise en cohérence des actions au niveau régional, sur la base des efforts bilatéraux déjà mis en œuvre».

Ils ont déploré «les sanctions imposées de façon mécanique qui ne tiennent pas compte des causes profondes et complexes des changements politiques».

- «Populations déjà meurtries» Ces sanctions «touchent des populations déjà meurtries par l'insécurité et les instabilités politiques, privent la Cédéao et l'UA de la contribution des trois pays nécessaire pour relever les défis majeurs, et portent atteinte à la solidarité sous-régionale et africaine qui constitue le principe cardinal de l'intégration, de la coopération régionale et continentale».

Ils en appellent «à un appui technique et financier concret et conséquent aux efforts de

sécurisation et à accompagner le processus de retour à un ordre constitutionnel», théoriquement prévu en 2024 au Mali et au Burkina Faso, en 2025 en Guinée.

Selon M. Kouyaté, «nous appartenons déjà à des instances, la Cédéao et l'Union africaine, nous n'allons pas réinventer la roue».

«Il n'est pas acceptable que 60 ans après les indépendances, nous soyons là à trois à discuter de ces questions», a pour sa part estimé Abdoulaye Diop.

La rencontre de Ouagadougou est intervenue deux jours après la visite mardi au Mali du ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, qui a promis son aide «à la région sahélo-saharienne et même aux pays riverains du Golfe de Guinée».

La série de coups d'Etat au Mali, en Guinée et au Burkina Faso, et l'instabilité du Sahel en proie à la violence jihadiste, malgré le déploiement de forces internationales, a fait le lit de la présence russe.

Après le Mali, le Burkina a également été ensanglanté par les violences jihadistes et,



comme son voisin, il vient de demander le départ des 400 membres des forces françaises de son territoire, sans pour autant envisager la rupture des relations diplomatiques avec la France, ex-puissance coloniale dans la région où elle est de plus en plus vilipendée.

Les deux pays se sont rapprochés de la Russie. Selon les Occidentaux, des mercenaires du groupe russe Wagner sont déployés au Mali,

ce que dément Bamako qui reconnaît uniquement la présence d'instructeurs russes.

Le capitaine Ibrahim Traoré, chef de l'Etat burkinabè, a également démenti la présence de mercenaires de Wagner au Burkina, affirmant que «nos Wagner, ce sont les VDP», Volontaires pour la défense de la patrie, les supplétifs civils de l'armée.

AFP Par Armel BAILY

## MALI, BURKINA FASO, GUINÉE

# Le parfait amour ?

**La Guinée, le Burkina Faso et le Mali filent le parfait amour. Entre les trois pays, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Le jeudi dernier, les ministres des Affaires Etrangères des trois pays se retrouvent à Ouagadougou pour renforcer les liens entre eux.**



**C**omme le dit le proverbe, « qui se ressemble s'assemble ». Le Mali, le Burkina Faso et la Guinée ont beaucoup de points

communs. D'abord, ils sont tous dirigés par des militaires putschistes. Deux d'entre eux, le Mali et le Burkina Faso ont battu le record du nombre de coups

d'État en un temps record. Deux coups d'État en l'espace de neuf mois (août 2020 et mai 2021) au Mali avec à la manœuvre, le même homme : le colonel

Assimi Goïta, à la tête du pays depuis lors. Au Burkina Faso, c'est presque le même schéma à quelques différences près. 23 janvier 2022. Un groupe d'officiers avec à sa tête le lieutenant-colonel Paul Henri Sandaogo Damiba renverse le Président Roch Marc Christian Kaboré. Huit mois plus tard, ce dernier est évincé par ses frères d'armes avec comme chef de file, le capitaine Ibrahim Traoré.

Des pays proches de la Russie

Autre point commun : le Mali et le Burkina Faso sont en proie au djihadisme et ont perdu le contrôle sur une bonne partie de leur territoire respectif. Les deux pays ne cachent par ailleurs pas leur rapprochement avec la Russie. Sur ce terrain, la Guinée non plus n'est pas en reste. David Haba, directeur de cabinet du ministre guinéen de la Défense a clairement affiché les intentions de son pays à l'occasion du Forum militaire Armée 2022 qui s'est tenu à Koubinka, en

août 2022 : « Nous avons une véritable amitié, des liens étroits entre les deux pays et les deux armées. Mon pays veut vraiment renforcer sa coopération [avec la Russie] au profit des deux pays », a-t-il déclaré, remerciant le partenaire russe « pour la qualité de notre coopération militaire ».

« Nous voulons vraiment scruter d'autres horizons, parce que nous voulons des partenariats gagnant-gagnant. Si on ne peut pas nous permettre d'acquérir des équipements militaires dans tel pays, on va aller dans d'autres pays pour l'acquérir », a déclaré le capitaine Traoré qui ne fait pas non plus mystère de son penchant pour la Russie.

Pour rappel, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, était au Mali mardi, il y a juste deux jours. Quoi qu'il en soit, ce type de coopération entre pays africains voisins est souhaitable pour une meilleure intégration régionale.

**Amadou Diallo**

## Sénégal

# Echauffourées entre la police et des partisans d'Ousmane Sonko

Les autorités avaient interdit un meeting prévu par le Pastef, le parti d'Ousmane Sonko, à Touba-Mbacké. La chaîne de télévision privée Walf TV a été suspendue pour avoir diffusé « en boucle » les images des heurts.

Des heurts, des scènes de saccage et de pillage se sont produits vendredi soir dans une ville du centre-ouest du Sénégal où les autorités avaient interdit un rassemblement autour de l'opposant Ousmane Sonko, candidat à la présidentielle de 2024, montrent des images sur les réseaux sociaux.

Des sites d'information ont fait état de heurts entre partisans de M. Sonko et forces de sécurité en fin d'après-midi dans l'agglomération de Touba-Mbacké. Ils ont rapporté plus tard des actes de saccage ou de pillage contre une station essence Total, un magasin Orange et un supermarché à l'enseigne Senchan, une

chaîne de distribution alimentaire locale.

Aucune autorité locale n'a pu être jointe par l'AFP. Ces incidents surviennent dans un climat de tension grandissante en vue de la présidentielle de début 2024.

Les autorités avaient interdit un meeting prévu par le Pastef, le parti de M. Sonko, en invoquant un vice de forme dans la demande d'autorisation. M. Sonko s'est quand même rendu à Touba-Mbacké, où il a été accueilli par de nombreux sympathisants.

Le Sénégal a été le théâtre début 2021 de plusieurs jours d'émeutes qui ont coûté la vie à une douzaine de personnes au moins. La mise en cause de M. Sonko dans une affaire de viols présumés avait contribué à déclencher les violences. Les enseignes françaises avaient été particulièrement visées.

De nouvelles tensions sont redoutées le 16 février, jour où M. Sonko est censé se



présenter devant un tribunal de Dakar pour répondre de diffamation contre un ministre. L'éligibilité de M. Sonko pourrait dépendre de l'issue du procès.

M. Sonko dénonce une instrumentalisation de la justice à des fins politiques. A 48 ans, il est coutumier des expressions de défi à l'encontre du pouvoir. Il tient un discours à la fois souverainiste, panafricaniste et social,

pourfendant les élites et la corruption. Il pilonne l'emprise économique et politique exercée, selon lui, par l'ancienne puissance coloniale française et les multinationales.

Défenseur des valeurs religieuses et traditionnelles, il jouit d'une grande popularité parmi les jeunes, plus de la moitié de la population étant âgée de moins de 20 ans.

Vendredi soir, l'autorité de

régulation de l'audiovisuel a décidé de suspendre pour sept jours la chaîne de télévision privée Walf TV qui, selon elle, a livré « une couverture irresponsable des manifestations à Mbacké en diffusant en boucle des images de violences exposant des adolescents », accompagnées de propos dangereux, y compris de la part des reporters ».

**AFP**